

ABONNEMENTS :
 Un an (Suisse) Fr. 4. —
 Six mois » 2. 50
 Trois mois » 1. 50
 Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL :
 Un an . . . Fr. 5. 50
 Six mois . . . » 3. 50
 Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES :
 La ligne ou son espace
 Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
 Etranger 30 cent.
 Réclames : 50 cent. la ligne.
 Minimum p^r une annonce 75 cent.

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Hauserstein & Vogler, Sion, Lausanne, Monireux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.

Rédaction, Administration, Bureau du Journal
 ST-MAURICE
 Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

La Maison des Députés

Un beau matin, à moins que ce soit un beau soir, la ville de Sion se voyait obligée d'emprunter le langage de Racine pour exprimer son étonnement. En effet :

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi. Seigneur, je l'ai jugé trop peu digne de foi. On dit, et sans terreur je ne puis le redire,

que le Conseil d'Etat a formé le projet de proposer le Jardin Public comme emplacement du futur bâtiment du Grand Conseil et de la Caisse hypothécaire.

Nous comprenons parfaitement l'émoi des Sédunois qui, dans une assemblée, mardi soir, ont voté une protestation sentant la poudre et la mèche à plein nez. Le Jardin est de hier. Il leur coûte les yeux de la tête, 33.000 francs d'après les comptes de M. le Géomètre Aymon. Et il vaut certainement plus que ça, si l'on tient compte de sa situation et du prix des immeubles de la Place de la Planta.

La rumeur publique colporte, d'ailleurs, ce parallèle comme une des raisons qui ont déterminé — oh, pas bien sérieusement — le choix du Conseil d'Etat : ce serait la solution la plus économique.

Il y a mieux cependant. Du moment que l'on s'obstine à river le Grand Conseil et la Caisse hypothécaire à la même chaîne ou plutôt au même rivage, pourquoi cette dernière ne ferait-elle pas les frais de la construction, quitte à louer la salle nécessaire pour les séances de la Haute-Assemblée? Les finances cantonales payeraient volontiers le 3 pour cent d'une partie du million en compte-courant dans les banques étrangères.

Ce projet ne serait ni plus ni moins baroque que celui d'exproprier le Jardin Public et de détruire, par là, la belle perspective du Collège et de l'Evêché.

Nous avons lu, quelque part, que le cas échéant, on pourrait songer au jardin de la messe épiscopale ou au verger des Dames Franciscaines. Il est tout-à-fait plausible que le Conseil d'Etat veuille garder le Grand Conseil près de lui, mais nous ne nous expliquons pas le choix de terrains religieux préférablement à des emplacements laïques, comme celui du café de la Planta par exemple.

Nous allons faire la méchante langue, lorsque nous nous sommes rappelés que saint Sébastien, dont nous célébrons la fête précisément aujourd'hui, fut criblé de flèches pour avoir trop parlé. Il vaut donc mieux nous taire ou ne prêter à autrui que de bonnes intentions.

Admettons, si vous le voulez bien, une considération spirituelle de très haute portée. Le gouvernement rechercherait des assises bénies pour chasser de vieux souvenirs et le jansénisme qui est un de ces morts qu'il faut tuer une seconde et même une troisième fois.

Ce qui est curieux, c'est qu'on parle d'économie dans ces projets de bâtisse et qu'on renonce aux plans de M. l'architecte de Kalbermatten qui rapprochaient et réunissaient, à peu de frais, les rouages du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif.

On ne peut guère espérer faire mieux et on risque de faire beaucoup plus mal. Nous propositions naguère le château de Stockalper à Brigue, le Grand Hôtel de Vernayaz ou le Grand Hôtel de Morgins. Ce serait peut-être un moyen de

mettre tout le monde d'accord, à moins que c'en soit un de mettre le *populo* dedans. En effet, Brigue étant à quelques heures de Milan, et Vernayaz à une heure de Montreux, nos députés seraient exposés à des tentations continues d'y aller en promenade, mais non sans avoir répondu à l'appel.

Ch. Saint-Maurice.

Le mendiant de l'église St-Jean, à Lyon (Anecdote Historique)

On le voyait chaque matin, Par le beau temps ou par la bise, A tout venant tendre la main Devant la porte de l'église.

S'il arrivait que par hasard Un mot s'échappât de sa bouche, Il conservait dans son regard Un air de tristesse farouche.

Chaque jour le bon abbé Jean, Quand il venait dire sa messe, Lui remettait un peu d'argent Et calmait un peu sa détresse.

Le saint prêtre et le vieux brigand L'un par besoin, l'autre par zèle S'étaient unis intimement D'une amour toute fraternelle.

Cela durait depuis trente ans; Mais le révolutionnaire Au nombre des impénitents Semblait vouloir quitter la terre.

L'abbé Jean avait épuisé Aumônes, conseils et prières; Le pécheur avait refusé D'humilier son âme fière.

L'apôtre un jour ne trouva pas Son mendiant devant l'église; Mais son zèle guida ses pas Au fond d'une mansarde grise.

Sur le plus pauvre des grabats, Le malheureux presque sans vie Voyait arriver le trépas Dans les affres de l'agonie.

Aux ardeurs de la charité Le cœur de l'apôtre s'enflamme, Et dans l'heureuse éternité Il veut jeter cette pauvre âme.

— « Dieu, dit-il, infiniment bon Vous offre sa miséricorde; Demandez-lui votre pardon Et je suis sûr qu'il vous l'accorde. » —

— « Hélas! mon cher Monsieur l'Abbé, J'ai perdu toute confiance, Et je suis bien trop bas tombé Pour avoir encor d'espérance; »

Si vous connaissiez mes forfaits, Si vous saviez mon affreux crime, Vous me laisseriez pour jamais Tomber dans le dernier abîme.

Non, ne me parlez pas d'espoir! Voyez-vous sur cette muraille Ce vieux tableau qui chaque soir Me dit: brigand, voleur, canaille!...

Ils me traitaient comme leur fils; Je les traitais de père et mère; A leur table j'étais assis; J'étais près d'eux pour la prière.

Une nuit je les ai tués Par lâcheté, par jalousie; Puis je les ai tous deux jetés Secrètement à la voirie.

Jean, c'était leur unique enfant, Jean échappa seul à ma rage, Et mon cœur assoiffé de sang L'eût immolé dans le carnage.

Si du moins, avant de mourir J'avais pu le revoir en vie, J'aurais pu de mon repentir Lui dire la longue agonie.

Il était si gentil, si bon, Si bien l'image de mon maître, Qu'il eût accordé son pardon Au brigand, au voleur, au traître.

Hélas! c'est trop tard et je meurs Il faut que je meure en canaille! Monsieur l'Abbé cessez vos pleurs Et regardez cette muraille!...

L'Abbé fixa de ses deux yeux Le tableau, son blason, ses armes; Un grand soupir: — Mon Dieu, c'est eux — Vint comprimer deux grosses larmes...

Et puis baisant son crucifix Il dit au mourant: Confiance Car le ciel met au même prix Le repentir et l'innocence.

Je vous accorde le pardon Au nom de mon père et ma mère, Au nom de Dieu, comme en mon nom; Je suis Jean! soyez mon frère!...

La foudre n'a pas de tels coups; L'amour a remplacé la haine; L'assassin tombe à deux genoux Et pleure comme Madeleine.

Bientôt sur le front du pécheur La main du prêtre s'est levée Et d'une âme dans le malheur La délivrance est achevée.

L'Abbé le presse sur son sein, Et console son agonie, En donnant au vieil assassin Le pain du Ciel, l'Eucharistie.

Deo gratias

29 août 1910

L. REVAZ.

Grains de bon sens COMMENT donner l'Enseignement religieux

Comment voulez-vous, disent certains parents, que je donne à mes enfants, l'enseignement religieux nécessaire, avec le peu de temps dont je dispose et le travail écrasant de chaque jour?

C'est bien facile; cependant: on ne vous demande que des leçons courtes, mais fréquentes, — et cela dès que les enfants laissent paraître quelques lueurs d'intelligence. Faites-leur connaître les divers emblèmes religieux, qui se trouvent dans la maison, le crucifix en particulier, faites-leur prendre chaque matin et chaque soir de l'eau bénite, tracer le signe de la croix sur leur front, prononcer les noms de Jésus et de Marie, apprendre peu à peu leurs prières et les éléments du catéchisme.

Dès le plus bas âge, élevez vos enfants dans le sentiment de la présence de Dieu qui voit tout, qui est partout et qui punit ceux qui lui désobéissent. Dites-leur que le péché est une chose abominable, une révolte contre Dieu, et que Dieu le punira tôt ou tard. Dites-leur aussi que toute bonne action sera un jour récompensée.

Ce sont là des vérités qu'il faut redire souvent aux enfants; ils doivent en être imprégnés, et pour cela les parents devront user de toutes les industries que la religion met à leur disposition; comme les images pieuses, les beaux récits de l'Evangile, les exemples rencontrés autour de soi ou dans les livres.

Une mère chrétienne s'appliquera surtout à faire aimer à ses enfants la Sainte Eucharistie. Elle leur parlera souvent du bon Jésus qui habite nos tabernacles, les fera mettre à genoux sur le passage du Saint Sacrement, les conduira à l'église pour assister à la Messe, leur fera faire la genuflexion, leur recommandera le silence, leur montrera le tabernacle, d'où Notre-Seigneur sortira dans quelques années pour aller dans leur cœur le jour de leur Première Communion.

Ces visites à l'église devront être répétées le plus souvent possible, au moins chaque dimanche, par les mères qui n'ont pas de loisirs pendant la semaine; il faut les leur faire désirer et les leur accorder comme des récompenses.

Une mère chrétienne fera aimer aussi

le prêtre à ses enfants: elle leur en inspirera une haute idée, en lui témoignant elle-même le plus grand respect. Elle leur fera comprendre que le prêtre n'est pas un homme comme un autre, à cause des fonctions si sublimes qu'il remplit pour le bien des âmes. Que chaque fois que le prêtre visite une famille, la mère réclame sa bénédiction pour ses petits enfants, qui la recevront avec respect.

En un mot, qu'on habitue les enfants à agir par esprit de foi. Là est tout le secret de l'éducation religieuse.

X.

LES ÉVÉNEMENTS

La ruine des églises

M. Maurice Barrès a pris la parole mardi à la Chambre française dans la discussion générale du budget de l'Intérieur, et a demandé au président du Conseil quelles mesures il comptait prendre pour préserver de la destruction prochaine un grand nombre d'églises de village consacrées au culte catholique. Le discours élégant et mesuré de M. Maurice Barrès s'appuyait sur des faits qui révoltent le libéralisme et offusquent la plus élémentaire délicatesse.

Il y a des municipalités qui se refusent à rien dépenser pour les réparations ou l'entretien de leurs églises. Ce n'est pas une application loyale de la loi. Car enfin la municipalité, ayant la « nue propriété » du monument, devrait, d'après les principes généraux de notre droit civil, s'arranger pour que les fidèles à qui revient la « jouissance » pussent en user réellement. Mais certaines municipalités, hostiles ou indifférentes, abusent de ce que l'obligation de réparer n'a pas été inscrite dans la loi de 1907.

D'ailleurs, M. Barrès a fait ressortir avec beaucoup de justice que là où l'église est désertée, on voit souvent la foi chrétienne remplacée par tout un ensemble de paganisme bas, de magie et de charlatanisme spirite. Dans certains villages de Tarn-et-Garonne, a-t-il dit, on place dans le cercueil d'un mort ses souliers pour la longue route qu'il a à faire et de l'argent pour payer ses dépenses. Ceux qui réclament la suppression des églises préparent un recul au lieu du progrès qu'ils rêvent.

Partialité sectaire

Autre discussion intéressante à la Chambre française.

Aux termes d'une loi récente, les familles sans ressources des conscrits peuvent obtenir un secours de 75 centimes par jour. Il paraît que, dans l'Hérault, ces secours ne sont attribués qu'aux électeurs qui plaisent à l'administration. C'est du moins ce qu'affirme M. Barthe, unifié, et M. Razimbaud, radical-socialiste, prétend le contraire. En réalité, il s'agit d'un conflit de politique locale. M. Briand, nouveau Salomon, s'est chargé de départager ces frères ennemis. Une seule de ses déclarations importe: « Dans les affaires d'assistance, a dit le président du Conseil, il n'est pas admissible que des considérations d'ordre politique puissent prévaloir. »

La Chambre a fait confiance au gouvernement en comptant sur lui « pour garantir l'impartialité dans la distribution de tous les secours. »

Russes contre Chinois

On télégraphie de Saint-Petersbourg au « Berliner Tageblatt » que des combats sérieux entre Russes et Chinois ont eu lieu, près de Blagovistchenk (Sibérie), sur la rive droite du fleuve Amour. Il y a eu plusieurs morts des deux côtés. Le conflit vient de ce que les autorités chinoises ont fait savoir aux Russes que chaque fois que des soldats russes péné-

traient sur le territoire chinois pour poursuivre des brigands, les autorités chinoises les feraient désarmer.

La tension augmente entre les deux voisins. C'était fatal. Chaque fois que des négociations sont engagées entre la Russie et l'Allemagne, on est sûr que des motifs surgissent pour pousser la Russie en Extrême-Orient. C'est une coïncidence bizarre et semble-t-il, inexplicable, mais c'est à peu près certain comme deux et deux font quatre.

La lune rousse

On se souvient de l'émotion que provoqua il y a quelques mois l'annonce de l'envoi d'une dépêche admirative adressée à l'empereur d'Allemagne par un meeting enthousiaste de Jeunes-Turcs. C'était au lendemain de l'échec de l'emprunt turc en France. « Voilà bien, s'écrièrent les pessimistes hâtifs, les conséquences du refus de l'emprunt. Les Turcs se tournent vers l'Allemagne. » — « Attendez, répondirent les optimistes, la mauvaise humeur des ministres jeunes-turcs, qui s'imaginaient que tout devait céder devant eux, y compris les garanties indispensables aux capitaux français, se calmera. »

La preuve n'aura pas été longue à se produire. La publication de l'accord russo-allemand a suffi.

« Comment, ont protesté les Turcs, l'Allemagne, notre chère Allemagne, s'arrange avec la Russie sur des questions qui nous intéressent, comme le chemin de fer de Bagdad sans prendre notre avis, comme si nous n'existions pas, l'Allemagne a trahi notre confiance! »

Et voilà maintenant l'Allemagne suspecte aux yeux des Jeunes-Turcs.

La morale de cette histoire est qu'on ne modifie pas pour un oui ou pour un non les alliances ou les amitiés traditionnelles et que la Turquie, amie de la France avant l'incident de l'emprunt, viendra à ses anciennes amours, parce que tout le lui conseille, depuis le sentiment jusqu'à l'intérêt.

Tout-Europe.

Nouvelles Etrangères L'agitation en Champagne

Les troubles qui sont signalés en Champagne ne sont pas sans causer une certaine inquiétude. Ces actes de pillage sont le résultat d'un mouvement de mécontentement grandissant parmi les vigneronnes du département de la Marne. Ceux-ci ont extrêmement souffert de la misère causée par la navrante récolte de cette année.

Ils reprochent d'autre part au gouvernement de n'avoir pas procédé assez vite à la délimitation de la Champagne, qui les mettrait, pensent-ils, à l'abri de la concurrence déloyale. Enfin ils accusent certains négociants, entre autres le négociant qui a été pillé mardi, d'introduire des vins provenant d'autres régions pour les transformer en champagne.

Il y a des analogies entre ce mouvement commençant et celui qui, en 1907, bouleversa le Midi, et qu'on n'avait pas assez pris au sérieux au moment où il pouvait être enrayé. Un prochain conseil des ministres s'occupera de cette situation. En attendant, le régiment de dragons en garnison à Epernay a été conquis, et des ordres sévères ont été donnés pour réprimer tous les troubles qui pourraient se produire.

Nouvelles scènes de pillage Un lac de vin

Une scène d'une violence inouïe s'est déroulée jeudi à Damery, non loin d'Epernay. Elle a été si spontanée, si rapide

et si brutale qu'aucune intervention n'a pu se produire pour en prévenir, en arrêter ou seulement en atténuer les effets foudroyants.

Vers quatre heures de l'après-midi, le clairon appelait les habitants de Venteuil, le tocsin sonnait à toute volée à Damery, des fusées paragrèze, signale convenu, provoquaient à Boursault, à Fleury-la-Rivière, à Cumières, à Benson-Orquigny une mobilisation générale des vigneron. Bientôt, de tous les cotés qui dominent la vallée de la Marne des groupes dévalaient vers Damery; la commune de Venteuil presque tout entière — hommes et femmes — descendait et se massait derrière un drapeau rouge qu'elle allait arborer à la mairie de Damery. La concentration se faisait près du cimetière de ce dernier village. Plus de deux mille travailleurs des vignes étaient rassemblés là et donnaient l'impression d'une nouvelle « jacquerie » en marche vers le village.

Où se dirigeaient-ils? Il y eut, dans la colonne, un instant d'hésitation. Les uns voulaient aller à Hautvillers, d'où, croyait-on, des vins devaient être expédiés sur Epernay. Mais tout à coup, un cri courut dans la foule: « Chez Perrier! »

M. Achille Perrier est un négociant en vins de Champagne et en vins mousseux dont les celliers sont situés rue de Mézières, à Damery. A l'heure où les manifestants arrivèrent devant chez lui, son personnel était absent. « cassait la croûte », selon l'habitude. D'ailleurs toute résistance était impossible. Bientôt la grille d'entrée de l'immeuble céda sous une poussée formidable. Les deux portes d'un cellier volaient en éclats, et M. Perrier n'avait que le temps de s'enfermer à double tour dans une chambre attenante à un grenier.

Il est impossible de décrire le spectacle auquel assistèrent alors les témoins impuissants de cette scène. En quelques minutes, les deux celliers furent anéantis comme si un cyclone avait passé là. Des 7000 bouteilles de vin qu'ils contenaient, la majeure partie furent brisées, broyées, piétinées; deux foudres contenant chacun 1000 litres de liqueur de champagne furent éventrés; quarante pièces de vin de deux hectos chacune furent débondées et vidées.

Un lac de vin inondait le hall principal et se déversait dans la rue, tandis que parmi les tessons de bouteille, les robinets arrachés et les pupitres mis en miettes s'amoncelaient les étiquettes, les agrafes, les muselets, les colliers d'étain, tout le matériel enfin, dispersé, maculé, haché, de la fabrication du champagne. Un quart d'heure après le passage des vigneron, les celliers n'étaient plus que ruines.

Cependant, dans la cour de M. Perrier, un camion stationnait, où avaient été rangées 2000 bouteilles et 300 demi-bouteilles prêtes à être expédiées à Epernay le lendemain. Le camion fut traîné jusqu'au bas du village, au pont de la Marne, et son contenu fut versé dans le lit de la rivière. Après quoi chacun s'en fut chez soi. Les habitants de Venteuil emportèrent leur drapeau rouge, désormais devenu l'emblème des revendications viticoles.

Quant aux auteurs du « sabotage » dont a pâti la propriété de M. Perrier et qui se chiffre pour lui par une perte d'une centaine de mille francs peut-être,

ils seront difficiles à découvrir, une sorte de terreur pesant sur les témoins et les empêchant de parler par crainte de représailles. Pourtant on s'attend, dans un délai très prochain, à des arrestations.

Rigueur anglaise.

En Angleterre, la vente des armes à feu et en particulier des revolvers est réglementée par une loi, le « Pistols Act », dont les dispositions sont précises et rigoureuses. Cette loi est d'ailleurs assez mal observée et la question de la sécurité des rues londoniennes se pose, paraît-il, aussi impérieusement qu'à Paris.

Les tribunaux de Londres se montrent cependant, en certains cas, d'une rigueur impitoyable. Et c'est ainsi qu'ils viennent de condamner aux travaux forcés à perpétuité un cambrioleur qui, dans la nuit de Noël, avait tiré cinq coups de revolver sur un agent, sans du reste l'atteindre.

Les juges anglais ont en même temps fait une allocation de 250 francs à une mère de famille qui avait risqué sa vie pour protéger l'agent, pendant un corps à corps avec le cambrioleur.

La peste en Mandchourie.

Le conseil des ministres russes a discuté du danger de la peste en Mandchourie. Il a été décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre le fléau et surtout pour empêcher l'épidémie de s'étendre à d'autres localités chinoises.

Le ministre des affaires étrangères a été chargé d'inviter le gouvernement chinois et les autres gouvernements intéressés à envoyer en Mandchourie des expéditions scientifiques, pour étudier la maladie et le moyen à employer pour la combattre.

Dans le nord de la Chine on est en proie à une alarme profonde à cause des progrès de la peste en Mandchourie. Le gouvernement songe à suspendre la circulation des trains au sud de Moukden. Chaque jour, on constate un grand nombre de décès. La politique est reléguée à l'arrière-plan.

La Russie a voté 500,000 roubles pour les mesures préventives. La Chine et les compagnies de chemins de fer ont également voté de gros subsides. Un comité va être nommé pour s'occuper spécialement de la question.

Tatouage séditieux.

L'affaire de la « Lorraine sportive » de Metz commence à se présenter sous un jour plus amusant.

On sait que parmi les personnes arrêtées le soir des manifestations publiques se trouvait un nommé Schneider, qui avait mis un poing quelque peu brutal sous le nez du lieutenant commandant le corps de garde. Depuis deux jours, la police poursuit une enquête discrète dans les milieux fréquentés par Schneider avant son arrestation. En voici la raison.

Lorsque le service anthropométrique de Metz voulut faire « bertillonner » Schneider, celui-ci fut bien obligé de se dévêtir. Les agents constatèrent alors que l'inculpé était tatoué sur diverses parties du corps. Au-dessous de deux drapeaux croisés et de l'emblème des listeurs, on pouvait lire: « Vive la France! » Plus bas se trouvait un casque à pointe, avec une légende à l'adresse de la Prusse, précédée du mot irrespectueux

Mais son regard tomba sur une femme si imposante, si noble dans son attitude, que son mépris disparut tout entier; il fit un pas, la voile de l'inconnue se leva: ils étaient face à face. Chacune de ses fibres s'agitait en lui; cependant il ne reconnaissait pas celle qui le troublait ainsi. Elle vit son incertitude et rejeta son châle et son chapeau; il la reconnut alors: vous l'eussiez vu à sa pâleur, à sa lèvre blanchie. Ce fut elle qui parla la première:

« Vous me reconnaissez, William? dit-elle d'une voix timide.

— Oui, répondit-il en respirant fortement.

Elle le regarda; ses yeux si fiers se noyèrent de tendresse, et pourtant son orgueil souffrait vivement de cette réponse si brève.

« Bien des années ont passé depuis que je ne vous ai vu, Leicester, dit-elle plus bas encore.

— Oui, beaucoup d'années; je vous croyais morte. »

— Et vous me regrettiez William; par grâce, dites que vous m'avez regrettée quand vous m'avez crue morte. »

Il sourit; oh! quel cruel sourire! Il la frappait au cœur ainsi que l'eût fait un reptile

que l'Histoire attribue à Cambromne.

Schneider, interrogé à ce sujet, a fait entendre au juge d'instruction qu'il pouvait, comme toute, disposer de son épiderme comme bon lui semblait. Toutefois, le parquet paraît avoir pris la chose au sérieux.

D'abord il a fait mander un traducteur assermenté, qui a dressé un procès-verbal des inscriptions que porte l'épiderme de Schneider. En second lieu, il a ordonné qu'on fit une enquête afin de savoir si Schneider ne s'était pas dévêtu en quelque lieu public afin d'exhiber le tatouage éminemment séditieux. Si tel était le cas, Schneider serait poursuivi en vertu d'une vieille loi française encore en vigueur en Lorraine et frappant ce délit de six semaines de prison.

Nouvelles Suisses

Traitement des hauts fonctionnaires

Des journaux ont publié une information suivant laquelle il serait question de procéder au relèvement des traitements de nos hauts fonctionnaires.

En 1910 une pétition a été présentée par ces derniers pour demander que l'on fixe, pour les chefs de services et les secrétaires de première classe, un minimum de traitement de 8.000 fr. et un maximum de 10.000 fr. Le département des finances a soumis au Conseil fédéral, déjà vers la fin de 1910, un rapport proposant la prise en considération de la requête des pétitionnaires, en tant qu'elle concernait une partie seulement des hauts fonctionnaires. Le Conseil fédéral s'en est occupé.

La question ne tardera pas à avoir une solution définitive. Le département des finances s'en occupe de nouveau.

Le droit d'établissement.

Une autorité quelconque peut-elle refuser dans certains cas ou pour certaines causes la restitution demandée de pièces d'état-civil? Non, a dû déclarer une fois de plus le Tribunal fédéral; parce que cela constitue une violation du droit d'établissement.

La fille d'un député de l'Unterwald, âgée de 25 ans, donc majeure, voulait se marier contre le gré de son père. Pousée à bout, la jeune fille abandonna le toit paternel et le canton et chargea un avocat de lui faire parvenir ses papiers en lui enjoignant de ne pas dévoiler le lieu de son domicile. La fugitive avait sans doute quelque raison de craindre une entreprise des siens. Les pièces furent refusées, après intervention du père, croit-on. On alléguait pour expliquer ce refus que les parents et les autorités ont intérêt à connaître le lieu de résidence de leurs ressortissants, on prétendait que la jeune fille n'était pas complètement responsable au moment de sa disparition. C'est pour ce fait encore que la signature de la demanderesse ne fut pas prise en considération. Ce chef-d'œuvre, signé par le gouvernement cantonal, allait même jusqu'à laisser sous-entendre que cette signature pouvait bien avoir été imposée à la jeune fille.

Le Tribunal fédéral, saisi par voie de recours, a reconnu que la recourante jouissait de toutes ses facultés et que tous les arguments avancés n'avaient aucune valeur. En conséquence, la cour suprême a invité la commune d'origine à délivrer incontinent les pièces requises.

venimeux, et il jouissait de la torture qu'il lui faisait subir; on eût dit qu'elle se flétrissait tout à coup sous cette mortelle influence. Mais quand il la vit se redresser sous la blessure, le sang-froid lui revint et le calcul en même temps.

« Bien des années ont passé depuis que je ne vous ai vu, Leicester, dit-elle plus bas encore.

— Oui, beaucoup d'années; je vous croyais morte. »

— Et vous me regrettiez, William; par grâce, dites que vous m'avez regrettée quand vous m'avez crue morte. »

Il sourit; oh! quel cruel sourire! Il la frappait au cœur ainsi que l'eût fait un reptile venimeux et il jouissait de la torture qu'il lui faisait subir; on eût dit qu'elle se flétrissait tout à coup sous cette mortelle influence. Mais quand il la vit se redresser sous la blessure, le sang-froid lui revint et le calcul en même temps.

« Et qu'importe, Ada, que je vous aie regrettée », dit-il avec l'accent des anciens jours.

Elle fit un pas vers lui en étendant les bras; son visage rayonnait. Leicester sentit sa joie revenir. Sa puissance n'avait donc rien perdu; le temps avait pu rouiller la

Un acquittement.

On écrit de Berne à la *Revue* que le trop célèbre Séraphin Antonovitch, qui tira sur M. de Segesser et que le jury de la Seine a acquitté, combine déjà de nouveaux exploits. Mercredi matin, le Conseil fédéral a reçu de lui une lettre de menaces datée de Paris, mais qui a été mise à la poste en Italie. Ce n'est pas très rassurant.

Où mène le jeu.

En août dernier, un employé de l'arrondissement postal de Zurich, le nommé Eisenhut, volait dans l'ambulant postal, entre Lausanne et Genève, un groupe de 32.700 fr. adressé par la Banque cantonale des Grisons à la Banque suisse et française de Paris. Sauf 50 fr. qu'il garda comme « argent de poche », il envoya cet argent à un de ses amis de Zurich, du nom de Kunz, chez lequel la police le retrouva. Précédemment, Eisenhut s'était approprié, toujours dans des ambulants de la poste, un envoi de 3100 fr. à l'adresse du Crédit Lyonnais à Paris, et des groupes de 2000 fr., de 500 francs et de 90 fr.

On a appris au cours de l'enquête qu'Eisenhut avait perdu beaucoup d'argent au jeu, à Lausanne et à Genève, et que ce furent ces pertes qui le poussèrent à voler.

Cette affaire est venue mardi devant le tribunal de Zurich. Eisenhut a été condamné à trois ans de réclusion et Kunz à cinq mois.

Fatale méprise.

Un jeune homme des environs de Bellinzona, croyant croquer des bonbons, avala une préparation à la strychnine qu'il avait trouvée chez son frère, dans une armoire contenant des engins de chasse, et qui était destinée à détruire les renards. Conduit aussitôt à l'hôpital, il n'échappa à la mort que grâce à des soins aussi prompts qu'énergiques.

La vache modèle.

Un paysan du district de Dielsdorf (Zurich) possède une vache qui vaudra bientôt son poids d'or. Rosi, c'est le nom du ruminant, mettait bas deux veaux en septembre 1908, aujourd'hui deux bœufs superbes; en septembre de l'année suivante, Rosi avait encore des... jumeaux, et en septembre dernier, elle donna enfin le jour à trois veaux, soit sept au total en deux ans. La famille des ruminants qui se porte fort bien, a des chances de devenir un troupeau complet et une source de beaux napoléons pour l'heureux propriétaire.

Comptabilité agricole.

Des cours de comptabilité agricole d'une durée de trois jours, en allemand et en français, auront de nouveau lieu à Brougg en février 1911. Les participants à ces cours sont nourris et logés gratuitement, et leurs frais de voyage (billet de chemin de fer) sont remboursés. Ils s'engagent à tenir la comptabilité de leur exploitation pendant une année au moins sous la direction et le contrôle du secrétariat et à mettre leurs livres à sa disposition à la fin de l'exercice.

Les inscriptions doivent parvenir au secrétariat suisse des paysans jusqu'au 1^{er} février 1911. Elles doivent mentionner si le postulant est propriétaire ou fermier et donner quelques renseignements sur le domaine et ses produits.

Accidents mortels.

A Brugg, un mécanicien de chemin de

chaîne, mais non la briser.

« Oh! si je l'avais su, dit-elle, si j'avais pu le réver! »

Et la pauvre femme tomba sur une chaise, en portant la main à son front.

« Eh bien! Ada, que fût-il arrivé? dit-il en prenant une de ses mains dans les siennes. En quoi cette connaissance de mes sentiments toujours inutile, et parlons du présent, la seule — Mais je vous aimais, William; vous étiez mon culte et mon idole; si vous saviez à quel point je vous aimais!

Et son regard devint humide et ses mains se joignirent avec passion.

— Mais vous m'avez quitté.

— Moi, vous quitter, William!

— Bien, bien; pas de récriminations c'est toujours inutile, et parlons du présent, la seule chose dont nous puissions causer. Où avez-vous été après votre départ?

— Vous le savez bien, Leicester, c'est une question cruelle.

— Eh bien, alors contez-moi votre histoire depuis l'époque où elle m'est inconnue.

Elle sourit amèrement et resta silencieuse; le courage lui manquait et la parole expirait sur ses lèvres. Il savourait son douloureux embarras, et ne l'aidait pas même d'une ques-

fer qui se lugeait sur les pentes de la Habsburg, a été lancé contre une pierre avec une telle violence qu'il a succombé une heure après l'accident.

— A Uzwil, St-Gall, dans la fonderie Buhler, un ouvrier nommé Muller, âgé de 50 ans, marié et père de famille, qui se trouvait dans une galerie sur un wagonnet, a fait une chute et s'est tué.

La Région

Le chemin de fer des Diablerets.

On écrit des Plans au *Nouvelliste Vaudois*:

La pétition lancée par le Club alpin s'est signée à l'unanimité dans nos hameaux, à de rares exceptions près. Cela démontre suffisamment que si les autorités appuient le projet, la population des montagnes le réprouve. Il y a plusieurs points sur lesquels nous aimerions être fixés d'une façon nette et précise. Par exemple: que signifient les mots « utilité publique » employés vis-à-vis d'une entreprise de ce genre? En quoi consiste cette utilité et quel bénéfice la contrée, au point de vue général, doit-elle en retirer? Les autorités de Bex, qui semblent avoir reçu pour mission de favoriser les intérêts de la commune voisine et surtout les entreprises d'ordre privé, oublient-elles que les habitants des hameaux de la commune de Bex auraient droit aussi à leur sollicitude; il est vrai qu'on a voulu leur enlever l'Avançon et qu'on les a dotés d'une canalisation pour leurs marécages; ce sont des ingrats, jamais satisfaits de leur sort. Mais il nous vient ici une idée géniale qui serait peut-être de nature à contenter tout le monde: au lieu d'un chemin de fer, moyen de locomotion déjà démodé, pourquoi les amateurs de modernisme à outrance n'organiseraient-ils pas un service d'aéroplanes? Avec une douzaine, dernier modèle, ce serait suffisant et bien moins coûteux. De plus, on irait sans peine, non seulement au sommet des Diablerets, mais partout. Voilà qui imposerait silence à ceux qui crient au sacrilège! Cela remplacerait avantageusement la route carrossable qui devrait relier Gryon et les Plans et dont on parle depuis un quart de siècle.

Valloccine. — Attribution de biens ecclésiastiques.

Sont attribués à la commune de Valloccine à défaut de bureau de bienfaisance les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de cette commune et actuellement placés sous séquestre.

Nouvelles Locales

St-Luc. — (Corr.)

Ayant sous mes yeux l'article paru dans le dernier numéro de votre journal, concernant les élections de Collombey, permettez-moi de signaler à vos lecteurs, qu'un fait identique vient tout récemment de se passer à St-Luc.

En date du 8 courant, les citoyens de la dite commune étaient appelés à élire leur président. Mais, comme il fallait une... de choix pour la circonstance, quelques meneurs s'en allèrent jusqu'à Sierre, solliciter un de ces fameux affiliés à la confrérie du Progrès..., lequel accepta avec empressement l'aubaine qu'on lui préparait.

tion ou d'un regard; quand elle avait voulu cette entrevue et qu'elle avait pensé à tout ce qu'elle lui dirait, avec quelle éloquence les paroles lui étaient venues en foule! et maintenant, elle semblait avoir perdu la faculté de penser et d'articuler un son; elle souhaitait presque une nouvelle piqûre, un mot poignant qui pût la faire sortir de sa torpeur. Mais ce silence pesait toujours sur elle. Enfin Leicester rompit la glace.

« J'attends, Ada, que vous me disiez pourquoi vous m'avez quitté, pourquoi vous êtes partie.

La rougeur lui monta au visage.

Mais vous savez bien que je ne vous ai pas quitté; c'est vous, au contraire, qui m'avez abandonnée.

— Pour un voyage, seulement pour un voyage.

— Oui, pareil à ceux que vous aviez déjà faits et pour le même motif; me laissant jeune et sans un sou, assaillie par toutes les tentations et dévorée de jalousie. Vous aviez une compagnie dans ce voyage.

(A suivre.)

GRANDEUR ET DÉCADENCE

La portière de la voiture s'ouvrit enfin; l'inconnue et Leicester descendirent tous deux, franchirent une grille et montèrent un perron. Elle lui prit la main, lui fit traverser un vestibule, monter un escalier tournant, et il se trouva dans une chambre mesquine, meublée comme au village et dont l'étrangeté dans cette vaste maison le fit reculer de surprise. Nous ne décrivons pas cette pièce que l'on connaît déjà; une seule chose était nouvelle et faisait complètement disparate avec l'aménagement rustique: sur la table était posée une petite lampe d'argent, ciselée par l'un des premiers artistes d'Europe. Leicester se connaissait en choses de luxe, et il resta frappé du contraste qui existait entre cet objet d'art et l'endroit où il le rencontrait. Quelque femme de chambre ou quelque gouvernante pensa-t-il avec dépit. Quelque servante qui a pris la lampe de sa maîtresse; en vérité, cela tourne au ridicule.

Quelques citoyens se demandent cependant si cette élection est bien valide attendu que le nom de l'élu ne figurait pas sur la liste électorale. Sauf erreur, un recours en ce sens doit avoir été adressé à l'autorité cantonale, qui décidera.

Mon idée — (Corr.)

Pour répondre à M. l'Instituteur du Nord, qui vient de vous écrire sous ce titre, permettez-moi, M. le Rédacteur, de vous soumettre aussi mon idée.

Ne serait-il pas possible que MM. les régents utilisent leur organe, l'École primaire, pour y émettre leurs réflexions et propositions quand il s'agit, comme c'est le cas ici, de questions purement pédagogiques? M'est avis que les lecteurs du Nouvelliste, la plupart au moins, ne peuvent prendre qu'un médiocre intérêt à des articles de longue haleine discutant degrés et méthodes d'enseignement. Ce sont là des dissertations qui ont leur place toute naturelle dans une revue de la spécialité, mais non dans un journal populaire destiné, comme le Nouvelliste, à toutes les classes de la société. C'est mon idée et sans doute aussi celle de beaucoup d'autres.

Un homme du peuple.

Monthey. — (Corr.)

Nous apprenons avec plaisir que la Lyre Montheyenne donnera un grand concert, sur la Place, dimanche, 22 courant, à une heure. Nous ne doutons pas que, comme toujours, cette vaillante Société, qui a si brillamment fait ses preuves, méritera les applaudissements de tous ses auditeurs.

Le concert sera suivi d'un grand loto à l'Hôtel des Postes. Les nombreux et beaux lots qui seront exposés attireront certainement tous les amis de la Société ainsi que tous les amateurs.

Qu'on se le dise.

Conflit fiscal. — On écrit à la Liberté :

Un conflit fiscal a éclaté entre l'administration municipale de Sion et les ouvriers artisans de cette ville (typographes, ébénistes, menuisiers, brasseurs, etc.). Jusqu'ici, le salaire de ces derniers n'était pas soumis à l'impôt communal.

Mais voici qu'au mois de décembre dernier, ils recevaient comme les autres contribuables le désagréable bordereau du fisc aux doigts crochus. A la veille de Noël, le coup était rude. Aussi une réunion ouvrière se tint-elle au nouvel an et il y fut voté une adresse protestant auprès de la Municipalité contre l'imposition des ouvriers artisans et demandant le maintien du statu quo pour l'année 1910. L'adresse invoquait, entre autres arguments, le fait que les ouvriers n'avaient été avisés qu'au dernier moment qu'ils auraient à payer l'impôt. Il serait établi, d'autre part, que, en juin dernier déjà, les patrons auraient reçu une circulaire signée du président de la Ville, et annonçant que désormais les salaires des ouvriers ne seraient plus exemptés de l'impôt communal. Il faut ajouter ici que, d'après notre loi cantonale, les patrons sont responsables de l'impôt dû par les ouvriers.

Au vu de la pétition ouvrière, le conseil communal décida de ne réclamer l'impôt que pour les six derniers mois de l'année. Mais dans une nouvelle réunion ouvrière tenue samedi dernier, il a été décidé de refuser l'impôt, même ainsi réduit. Le conseil communal ne pouvant faire droit à pareille exigence, les ouvriers décidèrent de recourir au Conseil d'Etat, contre l'imposition de 1910, tout en se déclarant prêts à se soumettre au fisc à l'avenir. La question en est là pour le moment.

L'issue du recours est à prévoir. Au cas où les ouvriers n'acquitteraient pas leur dû, la Municipalité s'en prendrait aux patrons, conformément à la loi cantonale des finances.

Chippis. — (Corr.)

Jeudi, toutes les fontaines étaient tarries; l'eau manquait partout et cela au moment le plus nécessaire, à partir de 10 h. du matin. Qui voulait avoir de l'eau devait descendre à la Navissance où coulait encore une goutte ou se rendre au Rhône. Quelle en était bien la cause? La société d'Aluminium en avait besoin pour le fonctionnement de son funiculaire. Telle a été la réponse donnée à ceux qui sont allés à la « source ».

Que tout un village soit dans la souffrance; que des dégâts en résultent par le gel ou la casse des tuyaux, cela importe peu à ces messieurs de l'Alumi-

nium pourvu qu'ils y trouvent leur compte et fassent leurs affaires.

Dès son apparition l'Aluminium créature n'a pas montré de doigté. Chacun s'en est plaint tout haut. Mais il faut être bien naïf pour chercher des doigts là où il n'y a que des pattes.

Que l'Aluminium use des eaux qu'elle s'est acquises on sait comment, c'est son droit maintenant. Il ne nous reste qu'à regarder notre pauvre campagne toute noircie si bien que la neige n'est plus pour elle un blanc manteau. Mais nous nous demandons de quel droit cette audacieuse entreprise se permet quand bon lui semble de nous enlever le peu d'eau dont nous sommes encore les propriétaires? Serait-ce du droit du plus fort?

Comment s'appelle en langage vulgaire le fait de s'emparer du bien d'autrui? N'appelons pas les choses par leur nom pour ne pas exposer le journal à se voir citer à la barre du tribunal et s'entendre réclamer des vingt mille francs de dommages-intérêts comme on vient de faire au Walliser Bote.

Vins italiens et douane.

Il est passablement question, dans la presse suisse, des difficultés que notre administration des douanes rencontrerait à propos de l'importation des vins italiens. On a même parlé de démarches diplomatiques de la part de la légation italienne à Berne.

La récolte de raisins a été, en automne dernier, très mauvaise en Italie; les vins sont, par conséquent, de qualité inférieure. Les producteurs, dans le but de les améliorer, y ajoutent plusieurs matières, surtout de l'esprit-de-vin. Or, notre administration n'admet pas, en principe, ces adjonctions: pour l'esprit-de-vin elle permet un maximum de 2 %.

Tous les vins qui arrivent à notre frontière sont soumis à une analyse chimique faite par les deux laboratoires que l'administration des douanes possède à Berne et à Genève. Si ces analyses laissent subsister des doutes, on ne fait pas d'opposition à l'entrée des vins; mais si ces analyses démontrent sûrement que les vins ont subi des manipulations, l'administration des douanes applique aux expéditeurs une amende de 500 à 1000 francs, suivant l'importance des envois. Jusqu'ici, ces amendes ont été payées et les envois furent retournés à leurs expéditeurs.

Mais si les analyses démontrent qu'il s'agit de vins artificiels ou de la piquette renforcée par des ingrédients divers, alors on laisse entrer les expéditions en leur appliquant un droit de 60 fr. au lieu de 8 fr. Quelques-uns de ces cas sont encore en suspens; il y en a surtout à Genève.

La légation italienne s'en est occupé, sans toutefois recourir à la voie diplomatique. Il n'y a pas eu de note, mais seulement des lettres. Une de ces lettres donne des renseignements au département des finances sur la qualité des vins nouveaux et la nécessité de les renforcer. Une autre lettre se réfère à un cas particulier, pour lequel la légation a reçu copie du procès-verbal dressé à Brigue. Depuis lors, la légation italienne n'a plus fait de démarches.

Il y a toujours deux cas très intéressants en suspens, l'un à Genève et l'autre à Chiasso.

La situation n'est pas tendue, mais elle est anormale et des incidents assez fâcheux se sont produits.

Course en skis bien réussie. — (Corr.)

La caravane partie de Bourg-St-Pierre pour faire la traversée jusqu'à Zermatt en skis est rentrée dans les meilleures conditions. Partis de Bourg-St-Pierre lundi, les skieurs furent bloqués à la cabane Valsorey la journée de mardi; mercredi ils arrivaient, non sans peine, à Chanrion; jeudi, traversée du col de l'Evêque et coucher à la cabane Bertol; vendredi, ascension de la Dent Blanche, arrivée au sommet à 4 heures, retour à Bertol pour la nuit, ou mieux pour le jour suivant puisqu'il était minuit et demi quand ces intrépides ascensionnistes y rentrèrent. Le lendemain, soit samedi, descente sur Zermatt par le col d'Hérens.

En dégustant une bouteille de Champagne un des guides aurait chanté:

A vaincre sans périls, on triomphe sans gloire.

H. G.

L'horaire d'été.

Le projet d'horaire d'été des Chemins de fer fédéraux vient de paraître. Nous

en extrayons les renseignements concernant la ligne du Simplon:

Le train de luxe devient quotidien et la durée du trajet dans la direction Paris-Milan est réduite d'un quart d'heure sur territoire français: Départ de Paris à 8 h. 05 soir, au lieu de 7 h. 50, arrivée à Milan à midi 30, comme actuellement. — Le direct 1136 St-Maurice-Lausanne (A. 10 h. 05 s.) sera formé déjà à Brigue (D. 6 h. 20). Il se continuera dès le 15 août sur Pontarlier. Le direct 1137 Lausanne-St-Maurice est retardé et accéléré: Lausanne (D. 10 h. 27 s.) St-Maurice A. minuit.

Sur la ligne du Valais spécialement l'horaire introduit les modifications suivantes. L'omnibus 1123 Sion-Brigue est formé déjà à St-Maurice (D. 4 h. 50 m.). On crée un train du matin Sion-Sierre (5 h. 13-5 h. 44), mais le train du soir quittant Sion à 6 h. 22 est supprimé. On crée également un train du matin dans l'autre sens (Sierre D. 6.19, Sion A. 6.45), mais on supprime le train du soir quittant Sierre à 7 h. 13. L'omnibus 1134 Brigue-St-Maurice est avancé; il quitte Brigue à 4 h. 35 s. et arrive à St-Maurice à 7 h. 52. Les trains 1138 et 1140 assurant la dernière correspondance du soir sur la ligne Domodossola-Sion sont fondus en un seul quittant Domo à 8 h. 37 et arrivant à Sion à 11 h. 56.

A propos de l'accident du Col Ferret

Le corps de M. Henri Gras, victime de l'avalanche du val Ferret, a été transporté jeudi à Genève après les constatations judiciaires et avec l'autorisation de la police cantonale.

M. Marcel Kurz, stud. ing., président de l'Akademischer Alpen-Club à Zurich, nous écrit:

L'accident arrivé à quatre skieurs genevois descendant du Col de Fenêtre dans le val Ferret ne m'étonne pas, car je connais la contrée pour l'avoir parcourue bien souvent en ski depuis quelques années.

L'avalanche s'est détachée sur les pentes comprises entre le plateau des Lacs de Fenêtre (2.400 m.) et le Plan de la Chaux (2.040 m.), pentes très raides (dominées par les pentes plus raides encore du Grand Clocher d'Arpalle), orientées vers le sud-ouest et presque toujours échauffées par le soleil au moment où le skieur les traverse, venant du Col de Fenêtre.

Pour en juger on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'Atlas Siegfried, dont les courbes de niveau si rapprochées à cet endroit devraient être pour le skieur un avertissement.

J'ai souvent rencontré en hiver des touristes revenant du Grand-St-Bernard par ce chemin et je les ai questionnés intentionnellement sur cette pente: tous étaient encore impressionnés du danger réel des avalanches à cet endroit.

Et pourtant cette course se fait fréquemment chaque hiver. L'hospice du Grand-St-Bernard enfoui dans les neiges et l'accueil traditionnel des bons moines attirent là-haut quantité de skieurs qui, après avoir passé une nuit dans le fameux hospice, préfèrent à la route du val d'Entremont suivie la veille, peu propice aux skis, le retour par le col de Fenêtre et le val Ferret, qui promet une belle journée.

La pente dominant le Plan de la Chaux est en effet le seul endroit dangereux de tout ce trajet. Jusqu'aux lacs de Fenêtre et une fois dans le val Ferret, le skieur n'a pas, par le beau temps, à craindre les avalanches. Au contraire, la vallée se prête très bien à ses ébats.

Je m'en veux maintenant d'avoir attendu trop longtemps pour suggérer à ceux qui reviennent en ski du Grand-St-Bernard par le col de Fenêtre, un itinéraire évitant la pente fatale et tout à fait exempt du danger des avalanches.

Le voici en quelques mots:

Arrivé sur le lac septentrional de Fenêtre, ne pas suivre le sentier d'été qui descend à gauche, mais remonter au nord jusqu'au petit col situé entre les monts Telliers et le Grand Clocher d'Arpalle. Ce col, bien dessiné à une altitude de 2620 mètres environ, exige une ascension de 200 mètres depuis le niveau du lac, c'est-à-dire une demi-heure environ.

Du col, on voit s'étendre devant soi une longue terrasse qui va, légèrement concave, rejoindre deux kilomètres plus

loin une selle ouverte entre le Mont-Ferret ou Tsavraz et la Pointe des Planards: c'est le col du Nevi de la Rossa (2752 m.). Ces deux kilomètres de plateau se franchissent aisément, disons en une heure, lorsque les conditions sont favorables. Une fois au Nevi de la Rossa, le skieur découvre avec joie la combe de l'Aa, vallon de pâturages d'une longueur de dix kilomètres, dont le torrent, peu encaissé tout d'abord, rejoint la Drance d'Entremont à quelque distance de Liddes. Une descente d'un seul trait le conduira par les chalets de la Vouasse (2399 m.) à ceux de la Tsissetta (2009 m.). Ici la vallée se resserre, mais l'on entre bientôt dans les bois des Payeux, où s'offre un chemin de sortie commode par le point 1732 et les chalets du Creux (1638 m.). Une belle descente conduit ensuite à Drance, charmant village sur la rive gauche du torrent du même nom. De là, en quelques minutes, on remonte à Liddes, bouclant la boucle sur la route du Grand-St-Bernard.

Voilà un itinéraire sûr. Pourquoi ne pas en profiter? Il offre des descentes bien plus belles encore que celles du val Ferret.

† Mort de M. le Chanoine Imsand

Le vénérable Chapitre de la cathédrale de Sion vient de perdre un de ses membres dans la personne de M. le chanoine Félix Imsand, docteur en théologie et grand chantre de la cathédrale. Le défunt a expiré mercredi dernier à minuit, des suites d'une attaque d'apoplexie qui atteignit le vénéré chanoine pendant l'office canonique, à la grand-messe. Mercredi matin, M. le chanoine Imsand avait encore dit la messe comme à l'ordinaire et il était revenu au chœur pour la messe chantée, de 8 heures et demie, à laquelle il assista, non sans donner cependant quelques signes d'agitation et de faiblesse qui préoccupèrent ses collègues. Après l'office, comme M. le chanoine ne quittait point sa place, deux de ses vénérés confrères l'aiderent à se lever; mais à peine eut-il fait quelques pas qu'il s'affaissa sans connaissance. Depuis ce moment le malade ne reprit plus ses sens et il expira doucement dans la nuit.

Le vénéré défunt était né en 1847 à Münster (vallée de Conches.) Appartenant à une famille pauvre, le jeune Félix Imsand avait commencé ses études de collège grâce aux aumônes de quelques personnes charitables. Doué d'une remarquable intelligence et d'une très grande facilité, le jeune collègue ne pouvait cependant regarder sans appréhension son avenir que sa pauvreté ne lui aurait peut-être pas permis d'embrasser suivant les inclinations de son cœur qui le portaient vers le sacerdoce, si la Providence ne lui était venue en aide d'une façon qui vaut la peine d'être rappelée.

Devenu jeune homme, Imsand, à l'instar de plusieurs étudiants de ce temps, profitait de ses vacances pour gagner quelque argent en exerçant le métier de guide. Or pendant une excursion dans la vallée de Lötschen, il entendit les appels désespérés d'un touriste anglais qui s'était aventuré imprudemment dans une gorge d'où il lui était impossible de s'échapper. Le jeune Imsand lui porta secours et grâce à son sang froid, son habileté, son courage, lui sauva la vie. L'étranger n'oublia point l'acte de ce jeune homme à qui il devait son salut et lui fit remettre quelques semaines plus tard un chèque de plusieurs milliers de francs qui permirent à Félix Imsand d'achever sans difficultés ses études et lui assurèrent même dès le début de son ministère, une petite fortune dont il devait faire le plus généreux usage.

Après de brillantes études théologiques à l'université d'Innsbruck où il conquiert le grade de docteur en théologie, M. l'abbé Imsand fut pendant une dizaine d'années chargé du cours de philosophie au collège de Brigue et occupa également le poste de Préfet dans cet établissement. Pendant une quinzaine d'années M. Imsand administra la paroisse de Loèche-les-Bains

où il a laissé le meilleur souvenir. Il fut élu en 1895 au Chapitre de la cathédrale de Sion et appelé presque en même temps à la chaire de théologie morale au Séminaire épiscopal, charge qu'il remplit avec une rare distinction jusqu'en 1908.

M. le chanoine Imsand laisse le souvenir d'un prêtre d'une grande aménité de caractère, d'une bonté droite et simple qui lui valait d'innombrables sympathies.

Il était très goûté comme prédicateur allemand et il joignait à l'élevation des idées, une grande netteté de diction, servi qu'il était par un organe des plus agréables.

Ravi à un âge qui semblait lui permettre encore plusieurs années d'un repos bien mérité ici-bas, M. le chanoine Imsand n'en aura été récompensé que plus vite dans l'éternité par le bel exemple de vie sacerdotale qu'il a donné, pour sa douceur remarquable et la grande patience avec laquelle il supporta pendant les dernières années de sa vie, surtout, un mal incurable et douloureux dont il ne se plaignit jamais.

R. I. P.

St-Maurice. — M. de Rameru, directeur de la Caisse hypothécaire du district d'Aigle, grand propriétaire en Valais, s'est affaibli aujourd'hui dans le train entre Bex et St-Maurice. M. le docteur de Cocatrix n'a pu que constater le décès. Cette mort causera une grande émotion dans la région, où M. de Rameru était particulièrement aimé.



L'An dernier

J'ai pris de l'Emulsion Scott pendant 3 mois régulièrement pour surmonter la grande fatigue qui m'accablait continuellement. Cette préparation m'a vraiment fait du bien, car je me sens maintenant fraîche et dispose comme auparavant.

Signé: JOHANNA WALCHLI, Madiswil (Canton de Berne), le 2 nov. 1909.

Ce succès, un cent de cas similaires, s'explique simplement à cause de la pureté et de l'efficacité des ingrédients, ainsi que grâce au procédé de fabrication de Scott, qui a fait mériter à

l'Emulsion Scott

le titre unique de l'Emulsion à laquelle on peut entièrement se fier.

En demandant l'Emulsion Scott, n'acceptez aucune contrefaçon indiquée comme étant la "même chose" que la Scott. Les imitations ne sont en aucune façon la "même chose" que la véritable Scott.

Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens. MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

1330

H 30011 X

Qu'est-ce que les Pastilles Gaba?

Les Pastilles Gaba sont les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle. Pour guérir la toux, les maux de gorge de tout genre, l'enrouement, demandez tousjours les Pastilles Gaba.

1 fr. la boîte, dans les pharmacies.

H 6500 Q

1378

Buvons du bon vin

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que sur les conseils de M. l'abbé Clavel, leur directeur, MM. les propriétaires des beaux vignobles de St-Charles (Côtes du Rhône) se sont unis sous le titre d'Union catholique. Ils ne vendent que le vin de leur récolte: Rouge et Blanc, garantis naturels et de première qualité, aux meilleures conditions. — Ecrire pour échantillons et renseignements à M. le Directeur de l'Union catholique, à Vergèze (Gard).

H 230 X

1159

Bulletin officiel. — Nos abonnés qui ne le recevraient pas régulièrement ou le recevraient incomplet sont priés d'adresser leurs réclamations directement à « l'Administration du Nouvelliste » à St-Maurice.

Attention
 Spécialité de fromages et salaisons
 Sardines, thons et conserves;
 Thé, café, chocolat;
 Pâtes et riz d'Italie;
 Merluches et harengs frais;
 Farines de seigle 1^{re}; farines blanches, etc., etc.
Marchandises de 1^{re} qualité
Au plus bas prix du jour
 Rendues, à partir de valeur frs. 20, franco gare de plaine
 16 **Etienne EXQUIS, négt. Sion**

BANQUE de SIERRE
 Sierre
 Compte de chèques postaux II 456
 Obligations de 500 fr. à 4 1/4 % dénonçables
 d'année en année
Dépôts (Caisse d'épargne 4 %
 (Comptes courants, actuellement 3 1/2 %
Prêts hypothécaires
 1039 LA DIRECTION

VINS
 Vu la faible récolte de cette année, l'importation des vins devient indispensable pour satisfaire aux exigences de la consommation
Le vin blanc de Velletri est le seul
 qui puisse remplacer les meilleurs crus du pays grâce à sa finesse et à son goût délicieux
Spécialité de vins rouges
 Châteaux Romains, Chianti et Piémont
Asti en fûts et en bouteilles
 Maison de confiance et très recommandée
A. ROSSA vins en gros Martigny (VALAIS)

Cognac Golliez ferrugineux
 souverain contre 1141
l'anémie faiblesse, pâles couleurs, etc.
 30 ans de succès
 En flacon de 2.50 et 5 fr. dans toutes les pharm.
 Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Rhumes, Toux
 Enrouements, bronchites sont radicalement guéris par:
Le Sirop pectoral
 véritable suc de plantain et
LE THÉ PECTORAL
 aux fleurs béchiques alpines de la
Pharmacie P. de Chastonay
 A SIERRE
 Flacon fr. 1.25. Boîte 1 fr. H36049L 1411

BÉTAIL GRAS
 en peu de temps par la célèbre
Poudre à engraisser
« Bauernglück »
 à 1 fr. le paquet
 dans les magasins on dirait
 directement chez le fabricant:
Beck-Koeller à Kriens, Lucerne
 A partir de 2 paquets franco
 remboursement.
 Certificats en masse
Rabais aux revendeurs
 H 5565 L 1117

Les machines à coudre WERTHEIM
 bobine navette droite, vibrante et bobine centrale cousant en avant et en arrière sont les meilleures pour familles et industrie.
Machines à tricoter
 Catalogues gratuits. Conditions de paiement favorables.
 Réparations soignées de tous systèmes.
 C. Kinsberger. — Rüber, Berthoud Successeur de J. Rüber
 Représentant: GATTIKER, Bex.

IRRÉVOCABLEMENT
Tirage 23 février 1911
 Dans la grande salle de la maison judiciaire
Loterie du Casino Théâtre de la ville de Fribourg.
1^{er} Lot 50.000 frs.
 Le billet 1 fr.
 Conditions générales de vente.
 1 billet 1 fr. 14 billets 10 fr.
 3 » 2.70 30 » 20 fr.
 6 » 5.— 50 » 30 fr.
 Ecrire: Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg rue du Tir 6. H2948 452

Les plaisirs les plus purs
 sont ceux de la table, selon l'avis des gastronomes. Ne croyez toutefois pas que seuls les plats rares et compliqués réjouissent le palais: tout aliment simple, préparé à l'aide de l'Extrait de viande Liebig, pourra vous procurer le même plaisir.

SAVON D'OR Schuler
 Le gros morceau carré 40 Cts
 Le double morceau 35 Cts
 Jolies primes gratuites! 1355

Liniment Gerok
 seul remède qui guérisse radicalement les
ENGELURES
 1140 Prix du flacon avec pinceau, fr. 1.50.
 Pharmacie Normale 4, rue de Bourg, Lausanne

PUBLICITÉ dans la Suisse Française

BULLE La Gruyère Le Messager Le Fribourgeois CERNIER Neuchâtelois CHATEL ST-DENIS Echo de la Vevey CHAUX-DE-FONDS National Suisse Fédération Horlogère Feuille d'Avis COLOMBIER Courrier du vignoble DELEMONT Démocrate Berne Jura FRIBOURG Indépendant Liberté Amid du P-uple Frelburger Nachrichten Feuille officielle et d'avis Demokrat S-maine catholique Bulletin pédagogique Chronique agricole de l'industrie laitière. Revue Verte GENÈVE Journal Feuille d'Avis Officiels Courrier Revue médicale de la Suisse romande La Suisse Suisse sportive Papillon Patrie Suisse Journal suisse d'horlogerie	LAUSANNE Conteur Vaudois Revue du Dimanche Moniteur de la Boucherie Terre vaudoise La Source, organe de l'Ecole de gardes-malades de Lausanne MARTIGNY Confédéré du Valais MONTREUX Feuille d'Avis Journal et Liste des Etrangers NEUCHÂTEL Suisse libérale NEUEVILLE Courrier ORBE Feuille d'Avis d'Orbe PORRENTROY Jura Pays Peuple ST-MAURICE Nouvelliste valaisan SION Gazette du Valais Walliser Bote Bulletin officiel Ami du Peuple valaisan ST-AUBIN Feuille d'Avis de la Béroche Ste-CROIX Journal du district de Grandson et Feuille d'Avis de Ste-Croix ST-IMIER Jura Bernois VEVEY Feuille d'Avis de Vevey et journal du district YVERDON Journal d'Yverdon
--	---

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité
Haasenstein & Vogler
 Sion, Lausanne,
 AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, MOUTIER, NEUCHÂTEL, PORRENTROY, SCHAFFOUSE, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH.
 Catalogues, traductions, et devis de frais gratuits, insertions dans tous les journaux suisses et étrangers

On cherche pour tout de suite une
femme de chambre
 et une fille de cuisine au courant du service. Adresser les offres, Pension La Bruyère, Leysin.

Les meilleures MONTRES
 sont toujours fournies par
HORLOGERIE LAAGER PÉRY PRÈS BIENNE
 Régulateurs-Réveils-Chaînes Réparations en tous genres à prix très réduits

A vendre environ
50 quintaux bon foin
 à Daviaz. S'adresser à Henri Davaz.

Pastilles Antoine
 calment la TOUX, guérissent affections Voies respiratoires. Prép. p. J. ANTOINE, pharm.-chim. des Sanatoriums de LEYSIN (Suisse). Envoi c. remb. Fr. 1.50 la boîte (6 bts. Fr. 8.— franco).

Horlogerie Bijouterie
 Chaînes et Sautoirs or, argent plaqué Assortiment complet
Alliances ROY, Fils,
 Martigny - Ville
 Réparations soignées Prix modérés
 H35528L 1366

Contre toux, rhumes, grippe, rougeole, coqueluche exigez dans toutes les pharmacies le véritable
SIROP BURRAND

Pianos depuis 750 frs.
 Harmoniums depuis 120 frs, Violons, Mandolines, Accordéons, Cuivres, Tambours, Flûtes et Clarinettes.
H. Hallenbarter
 Sion 488

On demande
 pour fin janvier, une jeune fille propre et active, sachant faire la cuisine et tout le service d'un ménage soigné. Bon gage. S'adresser à M^{me} J. RICHARD, modes, Martigny-Ville. 22

On demande un
Jeune homme
 de 16 à 18 ans sachant traire et faucher pour aider à la campagne. Entrée le 1er avril ou plus tôt si on le désire. Adresser les offres et conditions à M. Ernest Barbey municipal à Brit près Granges-Marnand. Vaud. 609

AVIS
 On demande à louer une ferme
 S'adresser à Oscar Chervaz, 23 à Collombey (Valais).

ATTENTION!!
 Intéressants et rémunérateurs Renseignements sont donnés gratis sur les
Escargots
 bruts et préparés à la BOURGUIGNONNE
Vacherins 1^{re} qualité
 Prix-courant avantageux
 Ne négligez pas d'écrire à la maison 610
Albin Rochat
 aux Charbonnières (Vaud)

Toux
 enrhumement, catarrhe, muco-sité, toux nerveuse et coqueluche, les délicieux
caramels KAISER
 marque « trois sapins »
 Extrait de malt, sans forme solide.
 5900 certificats légalisés de médecins et particuliers garantissent un résultat certain.
 Paquets de 30 et 50 cts. Boîte à 89 cts. En vente chez:
 Louis Rey, Pharmacie, St-Maurice.
 G. Faust, Pharm. à Sion.
 J. M. de Chastodav, Sierre.
 J. Burgener, Sierre.
 Elias Wirthner, Blizingen.
 And. Rey, Viennaz.
 Société de consommation, Seppy & Cie, Hèreence.

CHAUXALIMENTAIRE DE BARTEL
 pour les porcs, les veaux, les poulets, les poulains.
Effet merveilleux.
 Sac de 5 kg fr. 3.20
 " 25 " " 13.50
 " 50 " " 23.—
DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LA SUISSE: MAX ZELLER, PHARMACIEN ROMANSHORN
 En vente dans toutes les bonnes drogueries et commerces de grains et farines. 1415

A vendre VINS
 bonnes vaches race Simmenthal. S'adr. à Albert BLUM Bex. 484
 Très bons vins blancs et rouges naturels du Midi à 0.55 cts, le litre franco, fûts de 50 à 600 litres. 1139
 Règles Méthode infail. pr. ts. retards mensuels. Ecrire Pharm. de la Loire, No 17 à Chantenay-Nantes, France 1051
 S'adresser à Charles Martin, Monthey. H20179 L.

AUTOMOBILES "BERLIET" DE LYON
 Usine modèle de 2000 ouvriers
VOITURES DE TOURISME ET DE LUXE
OMNIBUS POUR HOTELS
CAMIONS DE TOUTES FORCES
VOITURES DE LIVRAISON
POMPES A INCENDIE — AMBULANCES
 Voitures primées par le Ministère de la guerre
 Agence directe: Q.-F. PFISTER
 Rue des Terreaux et Place Chauderon Lausanne
 Catalogues sur demande 1158

Œuvre de St-Augustin, St-Maurice
 Imprimerie — Librairie — Ornaments d'églises.
 Impressions en tous genres: cartes de visite et d'adresse, registres, formulaires, carnets à souche, etc. — Reliure — encadrements.
 Librairie suisse et étrangère — commission — abonnements.
 Chasublerie, — bannières, drapeaux de société bronzes d'églises — statues — fleurs artificielles — cierges liturgiques, etc.

Le Nouvelliste
 est en vente à la première heure aux kiosques des gares de
 Brigue Sion Martigny St-Maurice
 Aigle Montreux Vevey Lausanne
 Fribourg Genève Romont Bulle
 Yverdon Neuchâtel Payerne
5 ct. le numéro
 L'Arome Le Bouillon en cubes Les Potages à la minute
MAGGI Marque « Croix Etoile » Viennent de nouveau d'arriver chez
 Angelin JORIS, Epicerie-Mercerie, Orsières 1009

POUR la FEMME
 Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard. Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarites, Suites de Couches, guérira sûrement sans qu'il soit besoin de recourir à une opération, rien qu'en faisant usage de
la JOUVENCE de l'abbé Soury
 uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.
 La JOUVENCE est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles, elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.
 La jouvence ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac ou des nerfs, Chaleurs Vapeurs, Etouffements, soit malaises du RETOUR D'AGE doit employer
La JOUVENE de l'Abbé Soury
 en toute confiance, car elle guérit tous les jours, des milliers de désespérées. 1027
 La boîte fr. 3.50 dans toutes les pharmacies. 4 fr. franco. Par 3 boîtes franco poste contre mandat 10.50 adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
 (Notice et renseignements gratuits et franco)
 Dépôt général pour la Suisse:
Cartier & Jorin, droguistes, Genève
 H30160X

Etude d'avocat et notaire JOSEPH ROSSIER
 Bureau à Sion, Rue de Lausanne
 Litiges — Recouvrements et poursuites — Actes notariés. Renseignements pour vente et achat d'immeubles, propriétés, hôtels, prêts hypothécaires, remises de commerces — Assurances.
Houilles - Cokes - Anthracites - Briquettes
 de toutes provenances pour l'usage domestique et l'industrie.
 Spécialités pour Hôtels — Arrangements
 Expéditions directes de la mine ou de nos chantiers.
 Gros — **Les Fils FATH, Vevey** — Détail
 Téléphone 72. Tous renseignements et prix à disposition 1239